

Pourquoi ?

- **Répondre aux exigences légales** de plus en plus nombreuses qui demandent un plan / concept de mobilité
- **Proposer une approche cohérente** pour l'élaboration de ces concepts vu que les lois ne l'explicitent pas
- **Faciliter le processus d'élaboration** grâce à des étapes claires et des livrables bien définis
- **Encourager une mobilité durable**, en développant un panel de mesures favorisant le report modal et ainsi une contribution à atteindre des objectifs climatiques et enjeux de réduction du trafic motorisé

Pour qui ?

- **Collectivités (communes, cantons)** : pour définir les exigences en matière de contenu de concepts et plans de mobilité demandés
- **Entreprises, administrations publiques, promoteurs immobiliers, développeurs de sites, architectes** : comme guide pour élaborer un plan / concept de mobilité (ou un cahier de charges pour le faire) et anticiper les besoins de mobilité des usagers et usagères
- **Organisateurs de grands événements, gestionnaires d'installations à forte fréquentation** (p.ex. sportives ou de loisirs) : comme guide pour élaborer un plan / concept de mobilité (ou un cahier de charges pour le faire) et assurer une mobilité fluide et limiter les impacts sur le trafic et ainsi augmenter leur acceptabilité

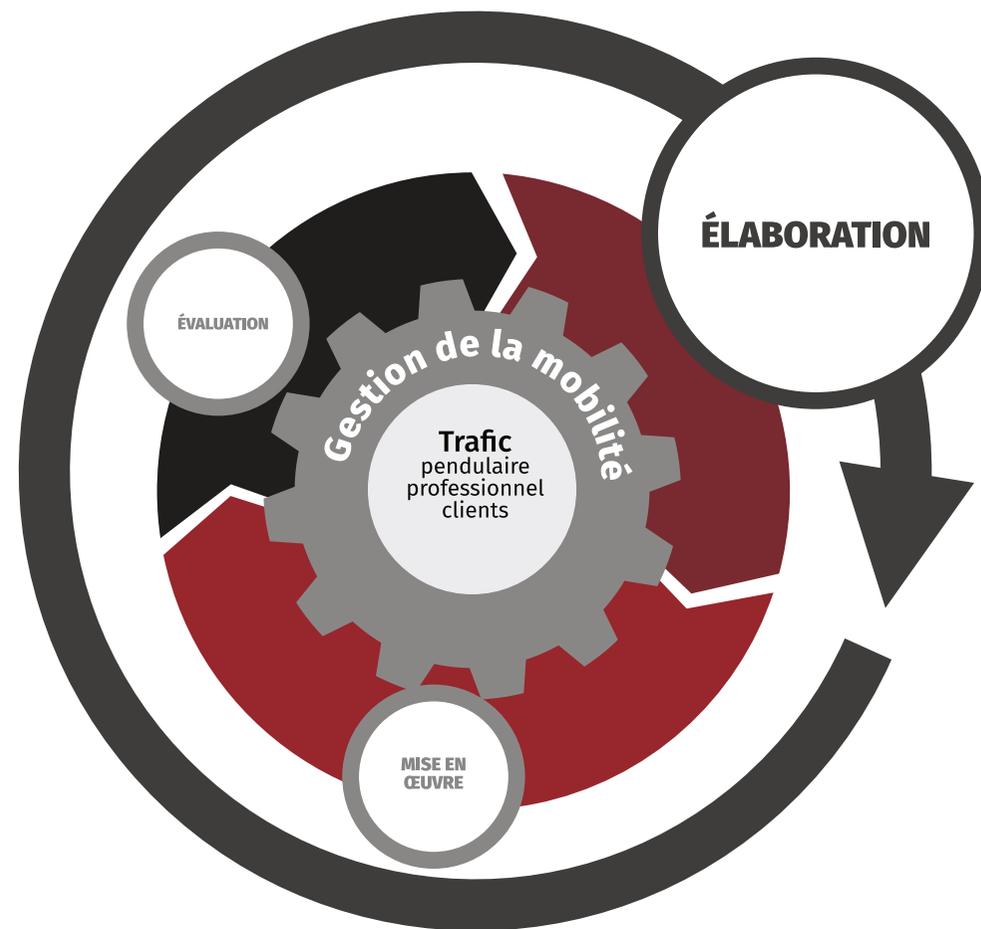
Un cadre méthodologique clair et un outil adaptable pour tous les plans / concepts de mobilité, élaboré par les experte-s en matière de gestion de la mobilité, les membres MMS

Pour en savoir plus: www.mms-gms.ch

Besoin d'accompagnement ? Contactez-nous !

info@mms-gms.ch

Les standards MMS pour l'élaboration de plans de mobilité



Tâches Impératives

Tâches optionnelles

Livrables



ÉTAPE 1 CADRE

Définir l'organisation du projet

Nommer un-e responsable de projet en charge du suivi du projet sur les aspects techniques et organisationnels (coordination de l'organe de décision)

Définir un organe de décision. Identification d'un-e décideur-e ou constitution d'un comité de pilotage

Tâches optionnelles
Créer un groupe de travail / de suivi en soutien au/à la responsable de projet, regroupant les différents acteurs (propriétaires privés, développeurs, autorités,...) / services clés de l'entreprise



Organigramme de gestion de projet



ÉTAPE 2 ANALYSE

Analyser les facteurs d'influence

Évaluer le contexte et les **conditions d'accessibilité** multimodale du site. Situation géographique et intégration dans les réseaux de transport, qualité de desserte TP, offres de mobilité existantes (y compris offres en stationnement)

Analyser des **temps de parcours** tous modes selon les motifs et origines/destinations pertinents. Déplacements domicile-travail (qui sont structurants) mais potentiellement aussi déplacements professionnels, visiteurs/clients, logistiques, de loisir, etc.

Analyser les **pratiques et/ou les profils de mobilité actuels ou visés**. Parts modales des usagers et usagères du site (si site en activité) ou des quartiers voisins selon motifs & raisons associées (collecte des données via enquête ou exploitation des données statistiques) et, le cas échéant, pour un nouveau site décrire les usagers et usagères visé-e-s

Tâches optionnelles
Évaluer les besoins en stationnement (selon les règlements en vigueur) et le cas échéant la **génération de trafic** selon les normes VSS

Recueil de cartographies d'analyse (par exemple plan d'accessibilité, cartes isochrones, ...) et graphiques (chiffres clés, parts modales,...)



ÉTAPE 3 OBJECTIFS

Cibler les potentiels et les objectifs visés

Identifier les potentiels théoriques des modes alternatifs à la voiture sur la base de la comparaison des conditions d'accessibilité, des temps de parcours tous modes et des contraintes objectives (horaires, saisonnalité,...)

Définir des champs d'action prioritaires. Réduction de la demande en déplacement, report modal, optimisation de l'utilisation de la voiture, amélioration de l'efficacité

Définir les objectifs cibles. Sur la base des marges de manœuvre identifiées (comparaison entre comportements actuels de mobilité et les potentiels calculés théoriquement) et des champs d'action prioritaires définis

Liste d'objectifs mesurables (p.ex. potentiel de report modal, réduction des émissions de CO2)



ÉTAPE 4 MESURES

Développer et adopter un éventail de mesures

Élaborer un éventail de mesures Mix / « écosystème » de mesures (mesures complémentaires / interdépendantes et se renforçant mutuellement, push et pull) Proposer a minima une mesure par thématique-clé (gestion du stationnement, incitation à l'utilisation des modes alternatifs, communication, gestion de projet)

Sélectionner des mesures à mettre en œuvre. Le potentiel d'efficacité des mesures doit correspondre aux objectifs fixés. Estimer le coût des mesures dans le but de définir un budget prévisionnel. Mettre en adéquation l'ambition avec les moyens
Hiérarchiser les mesures et planifier leur mise en œuvre. Classer les mesures par ordre de priorité et définir un calendrier de mise en œuvre. Présenter les sources de financement prévues

Tâches optionnelles
Organiser un processus participatif. Animation d'ateliers créatifs avec panel représentatif d'usagers et usagères (déjà présent-e-s sur le site ou amené-e-s à y emménager)

Plan de mesures intégrant des modalités de mise en œuvre (horizon de mise en œuvre, acteurs, coûts estimatifs,...)



ÉTAPE 5 MONITORAGE

Élaborer le concept de monitoring et de contrôle d'efficacité

Définir les valeurs-clés / **indicateurs** et les **méthodes** pour leur collecte

Définir la **fréquence** du monitoring. Idéalement tous les ans et a minima tous les 3 ans

Tâches optionnelles
Décrire le mécanisme correctionnel en cas de non atteinte des objectifs. Engagement sur les actions correctives à entreprendre.

Concept de monitoring (qui décrit les modalités et le contenu des bilans récurrents)



ÉTAPE 6 GESTION

Organiser le projet pour l'implémenter et l'exploiter

Définir un-e responsable de la mobilité

Confirmer l'organe de décision. Identification des décideur-e-s en phase « d'exploitation »

Tâches optionnelles
Ajuster le **groupe de suivi** regroupant les différents acteurs pertinents pour la mise en œuvre et le suivi des mesures.

Organigramme d'implémentation du projet, le cas échéant cahier des charges pour un-e responsable de mobilité